

SINGAPOUR, BANGLADESH, PHILIPPINES : DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Asie du Sud-Est à Singapour, au Bangladesh et aux Philippines

22 février au 3 mars 2019

Une délégation du groupe d'amitié France-Asie du Sud-Est, conduite par Mme Jacky Deromedi, présidente, et composée de M. Simon Sutour, président délégué pour les Philippines, M. Philippe Mouiller, vice-président, et M. Jérôme Durain, président délégué pour le Bangladesh, s'est rendue en Asie du Sud-Est à Singapour, au Bangladesh et aux Philippines.

À Singapour, la délégation a rencontré plusieurs députés du parlement, qui ont annoncé leur venue en France au mois de juin. Ont été évoqués principalement le développement des échanges économiques et la politique volontariste du logement à Singapour, respectueuse de la mixité sociale.

Au Bangladesh, outre les entretiens avec le ministre des affaires étrangères, la présidente du parlement bangladais et le président de la commission des Affaires étrangères, la délégation a visité l'entreprise textile Vertex et l'usine de traitement d'eau Degrémont. La délicate question de l'accueil des réfugiés Rohingya a fait l'objet d'échanges substantiels avec les autorités et les représentants des organisations non gouvernementales (ONG).

Aux Philippines, la délégation sénatoriale a rencontré M. Koko Pimentel, ancien président du Sénat, Mme Loren Legarda, présidente du groupe d'amitié Philippines-France et M. Sherwin Gatachalian, sénateur, qui faisaient tous les trois partie de la délégation qui s'était rendue en France à l'invitation du groupe d'amitié en juillet 2017. La préparation des prochaines échéances électorales (législatives et sénatoriales) au mois de mai a été au cœur des échanges interparlementaires. La délégation sénatoriale s'est également rendue dans la province d'Aklan, à l'invitation de la sénatrice Loren Legarda qui souhaitait présenter le vaste projet de réhabilitation de l'île de Boracay.

I. Singapour : une relation bilatérale forte, des relations interparlementaires dynamisées

Depuis son dernier déplacement en 2015, le groupe d'amitié France - Asie du Sud-Est avait eu très peu de lien avec le Parlement de Singapour. Dans un contexte d'intensification des relations bilatérales, en particulier à la suite de la visite du président français à Singapour en mars 2017, puis du Premier ministre de Singapour à Paris, à l'occasion du défilé du 14 juillet 2018, la délégation sénatoriale souhaitait redynamiser les relations avec le Parlement de Singapour.

Au cours de ses entretiens et visites dans la Cité-État, la délégation a pu mesurer la densité des relations franco-singapouriennes et le dynamisme de la présence française.



Visite au lycée français de Singapour

A – Une communauté française active

La délégation s'est tout d'abord rendue au **lycée français de Singapour**, où elle a été accueillie par le proviseur, M. Christian Soulard, et plusieurs membres de l'équipe de direction. Les sénateurs ont pu apprécier la qualité des infrastructures des deux établissements, qui accueillent près de

2 900 élèves. Ils se sont notamment félicités des perspectives de développement du lycée, avec le renforcement de son ouverture internationale et la construction d'une nouvelle école maternelle, prévus par la nouvelle convention signée en décembre 2018 avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Une attention particulière a été portée aux mesures d'accessibilité et d'adaptation pédagogique concernant **les enfants à besoins particuliers** (handicap, maladies, altération du processus de développement). Il ressort des échanges avec les parents des enfants concernés que les conditions d'accueil à l'école pourraient être encore améliorées.

Lors de l'entretien avec **les conseillers consulaires**, M. Mathias Assante et Mme Laurence Huret, en présence du Consul de France, M. André Ruche, ont été évoqués les prochaines échéances électorales, la gestion des bourses scolaires, mais aussi les difficultés rencontrées par les Français de Singapour, notamment lors d'un divorce, ainsi que certains cas de violence sur les enfants.

La délégation a également visité **l'Alliance française de Singapour**, présidée par Mme Jacky Deromedi, où elle a été accueillie par la directrice, Mme Anne-Garance Primel. Particulièrement dynamique, l'Alliance, qui célèbre cette année son 70^e anniversaire, accueille un public croissant de jeunes apprenants de français, dès l'âge de 3 ans.

S'agissant de la présence économique française, la délégation a pu constater son grand dynamisme lors des échanges qu'elle a eus avec le bureau de **la chambre de commerce France-Singapour** et lors de sa visite du **Digital Hive d'AXA**, plateforme innovante visant à digitaliser et optimiser la gestion des dossiers d'assurance, à améliorer la prévention grâce au stockage, à l'analyse et au partage des données, mais aussi à anticiper le développement de l'intelligence artificielle dans les transports et l'habitat. De ces échanges, il ressort que Singapour, du fait d'un écosystème favorable sur le plan financier et fiscal, mais aussi de la qualité de la main d'œuvre et des infrastructures, constitue une plateforme idéale pour s'établir en Asie du Sud-Est et développer des stratégies innovantes.

Enfin, dans le cadre du **grand Débat national**, les sénateurs ont animé une réunion qui a rassemblé près de 80 personnes dans les locaux de l'ambassade, montrant ainsi tout l'intérêt de la communauté française pour l'actualité politique de notre pays. Ont notamment été évoqués, l'éducation à la citoyenneté, les vertus du bicamérisme et la modernisation de la représentation politique.

B – Une relation bilatérale dense qui tend à s'intensifier

Dans le prolongement de l'année conjointe de l'innovation France-Singapour et de la récente visite en France du Premier ministre de Singapour, la relation franco-singapourienne a connu au cours des derniers mois un regain d'intensité. La visite de la délégation sénatoriale entendait la compléter par le développement des échanges parlementaires.

1. Des rencontres ministérielles centrées sur la coopération économique et la sécurité

Lors de l'entretien avec **M. Maliki Osman, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Défense**, a été largement soulignée la qualité du partenariat politique, économique et scientifique entre la France et la cité-État, marqué par l'intensification des coopérations dans ces domaines à l'occasion de l'année de l'innovation franco-singapourienne. M. Osman a notamment salué la signature du traité de libre-échange entre l'Union européenne et Singapour (*Free Trade Agreement, FTA*) et souligné l'importance de cet accord pour Singapour, dont l'objectif est l'intégration économique (ASEAN, accords multilatéraux).



Mme Jacky Deromedi avec M. Maliki Osman

S'agissant de la **coopération militaire**, il a été rappelé que celle-ci s'inscrit dans la durée puisque, depuis 1998, la base aérienne de Cazaux accueille de façon permanente un escadron aérien de Singapour et que, environ deux fois par an, les ministres de la Défense français et singapourien se rencontrent dans le cadre du « *dialogue de Shangri-La* ».

Interrogé sur la **politique de cohésion sociale et interethnique**, M. Maliki Osman a fait valoir qu'elle se fondait sur une stratégie qui se déclinait en programmes (logement, dialogue interconfessionnel) et le service national. En matière de terrorisme, il a abordé la question des combattants étrangers et exposé les programmes de déradicalisation et de réhabilitation mis en œuvre par la cité-État.

M. Amrin, secrétaire parlementaire « senior » au ministère de l'Intérieur s'est

félicité des excellentes relations entre nos deux pays, dans tous les domaines, et a présenté son action dans le domaine de la sécurité (réhabilitation des délinquants, retour des combattants, dispositif de gestion de crise). M. Amin a soulevé la question du vieillissement de la population singapourienne et des mesures que doit encore prendre le gouvernement pour relancer la natalité.

2. Une volonté partagée de dynamiser les relations interparlementaires

La délégation sénatoriale a été reçue au Parlement de Singapour où elle a échangé avec M. Charles Chong, vice-président du Parlement, M. Lim Wee Kiak, président de la commission Singapour-Europe, ainsi que M. Vikram Nair et Mme Joan Pereira, membres de la commission des affaires étrangères et de la défense. Parmi les sujets évoqués : la législation mise en place en France sur les fausses informations, ainsi que le développement des énergies durables et la préparation de la visite d'une délégation du Parlement singapourien la seconde semaine du mois de juin, attestant de la volonté de dynamiser les relations interparlementaires.



La délégation avec les membres de la commission Singapour-Europe du Parlement de Singapour

C – Singapour, un modèle à suivre ?

1. Une politique de développement urbain planifiée et maîtrisée

Parmi les thèmes d'étude retenus par la délégation, la politique de planification urbaine, de logement, de transports et de gouvernance a fait l'objet de plusieurs rencontres et visites.

Lors d'un déjeuner de travail organisé à l'ambassade de France, la délégation a en particulier échangé avec les acteurs des agences-clé de la Cité-État : M. Randy Lim Chi Beng, vice-président de *Housing Development Board (HDB)* ; M. Alan Chan Heng Loon, président de *Land Transport Authority* ; Dr Limin Lee, directeur de *Center For Liveable Cities* ; et M. Justin Lee, responsable de *Strategic Planning & International – GOVTECH*.

La forte contrainte d'espace – 720 km² pour environ 5,6 millions d'habitants – et la cohabitation de populations d'origines variées dans la cité-État l'ont conduite à se doter d'outils assez contraignants de planification et de gestion des constructions, des réhabilitations, des ventes et attributions de logements et du développement urbain.

C'est le ministère du développement national qui en assure le pilotage via trois agences publiques : *Housing Development Board (HDB)*, qui est chargée de la construction des logements publics, de leur réhabilitation et de leur revente ; *Urban Redevelopment Authority (URA)*, en charge de la planification urbaine et de la réhabilitation des quartiers, et *Building and Construction Authority (BCA)*, qui définit les normes de construction et veille au respect de leur mise en œuvre.

L'État conserve ainsi une maîtrise du foncier, la plupart des immeubles et des logements étant construits sur des terrains mis à disposition après appels d'offres publics, pour 99 ans ou 30 à 60 ans pour les bâtiments industriels. Afin de préserver les espaces verts et naturels (lacs, réserves), les immeubles hauts sont privilégiés.

2. Une politique du logement qui favorise la propriété et la mixité ethnique

80 % des Singapouriens (citoyens et résidents permanents) résident dans un logement HDB. Plus de 90 % d'entre eux l'ont acquis (pour 99 ans) grâce à un système mixte d'épargne individuelle forcée et de subvention variant selon le niveau de revenu et la composition familiale. Le budget consacré au logement représente en moyenne 30 % des dépenses mensuelles des Singapouriens. Il s'agit d'encourager la propriété, l'idée étant de responsabiliser les occupants et de les impliquer dans l'entretien des immeubles et la propreté des quartiers.

Lors des reventes, l'agence veille au maintien de la diversité ethnique en appliquant à l'échelle des quartiers et des immeubles des quotas reflétant la répartition nationale (76 % de Chinois, 15 % de Malais, 7,5 % d'Indiens et 1,5 % d'autres nationalités).

3. Une politique innovante en matière de mobilité et de sécurité urbaines

La délégation sénatoriale a également assisté à une présentation à l'Ambassade de **Virtual Singapore**, projet de modélisation 3D mis en œuvre par Dassault Systems en partenariat avec la *National Research Foundation*, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'innovation urbaine – *Smart City* – de Singapour.

La délégation sénatoriale a pu constater que l'originalité du modèle singapourien, mêlant la gestion dirigée et le libéralisme économique, se traduit par des résultats économiques et un bien-être social enviables à bien des égards. Les sénateurs ont découvert une ville sûre, moderne et verte, fidèle à son image de cité du futur.

II. Le Bangladesh : vers une coopération économique renforcée grâce à la diplomatie parlementaire

La délégation s'est ensuite rendue au Bangladesh. Outre la mise en place d'une relation interparlementaire durable, la mission visait à apprécier la situation économique et sociale de ce pays en plein essor démographique, et dont les perspectives de croissance sont évaluées à plus de 7 %.

A – Des échanges politiques fructueux

Lors de sa visite au parlement, la délégation a été reçue par la présidente, Mme Shirin Sharmin Chaudhury, et le président de la commission des Affaires étrangères, M. Muhammad Faruk Khan. Elle s'est également entretenue avec M. AK Abdul Momen, ministre des Affaires étrangères.



La délégation reçue par Mme Shirin Sharmin Chaudhury, présidente du parlement bangladais

Par ailleurs, la délégation s'est entretenue avec trois représentants du principal parti d'opposition, le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP), dont les six membres élus refusent de siéger au parlement, considérant que cela reviendrait à légitimer un scrutin qu'ils estiment avoir été entaché de fraude. Ils demandent l'annulation des élections législatives et la désignation d'un gouvernement neutre pour l'organisation d'un nouveau scrutin.

1. La crise des Rohingya, préoccupation majeure pour le Bangladesh

Parmi les thèmes abordés, **la crise des Rohingya** a particulièrement retenu l'attention des sénateurs. Ainsi que l'ont rappelé les interlocuteurs de la délégation, le Bangladesh, a recueilli plus d'un million de réfugiés Rohingya, dans une optique humanitaire, afin d'éviter un génocide, mais ne souhaite pas les accueillir durablement, estimant qu'ils ont vocation à rentrer chez eux, étant des citoyens birmans.

Les représentants des ONG rencontrés par les sénateurs ont fait état de **la précarité des conditions de vie dans les camps** de Cox's Bazar (plus d'un million de personnes sur 26 km²), et en particulier de la violence qui y règne, notamment à l'égard des femmes qui feraient l'objet de pressions pour qu'elles n'exercent pas d'activité professionnelle.

La volonté affichée du gouvernement bangladais de ne pas accueillir ces populations plus longtemps empêche la création de structures permanentes d'hébergement en particulier, mais aussi la mise en place d'un programme d'éducation au profit des enfants et de formations qualifiantes pour les adultes.

Si les tractations se poursuivent au niveau bilatéral avec le Myanmar, le ministre des Affaires étrangères a estimé que le soutien de la France pourrait favoriser la recherche d'une solution durable.

Parmi les propositions qui pourraient être faites au gouvernement birman, le ministre des Affaires étrangères a avancé l'idée d'une zone de sécurité, sous le contrôle de pays amis du Myanmar comme l'Inde et la Chine, afin que les Rohingya se sentent protégés. Souscrivant à ces propos, la présidente du groupe d'amitié, Mme Jacky Deromedi, s'est dit néanmoins préoccupée de la situation des quelque 30 000 enfants rohingya non scolarisés, qui pourraient basculer dans la délinquance, voire la radicalisation. Le gouvernement bangladais a invoqué l'obstacle de la langue qui rend difficile la divulgation à ces enfants d'un enseignement dans leur langue maternelle.

Les sénateurs ont proposé une initiative de diplomatie parlementaire, bien accueillie, auprès des parlementaires birmans, évoquant la possibilité d'organiser un séminaire sur cette crise en y associant des parlementaires des pays de l'ASEAN.

2. Des opportunités à saisir pour les entreprises françaises

Sur le plan économique, le ministre des Affaires étrangères, la présidente du parlement et le président de la commission des Affaires étrangères ont tous trois fait valoir l'avantage

pour les entreprises françaises d'investir au Bangladesh. La France, à l'instar de la Chine, de l'Inde ou de l'Allemagne, pourrait en particulier s'intéresser à la création par le gouvernement d'une centaine de **zones économiques spéciales**, qui sont en quelque sorte des zones d'activité économiques pour lesquelles le gouvernement pourvoit aux infrastructures et dans lesquelles les réglementations sont allégées. L'expertise technologique des entreprises françaises telles que Thalès (satellite, radars) ou Technip (raffinerie) a été saluée. En réponse à ces sollicitations, Mme Jacky Deromedi a proposé l'organisation au Sénat d'un forum économique franco-bangladais. Le ministère des affaires étrangères, qui a accueilli favorablement cette proposition, a indiqué être en mesure d'envoyer une délégation du ministère de l'Économie pour présenter les zones économiques spéciales aux entreprises françaises. Lors d'un déjeuner avec l'ambassadeur du Bangladesh à Paris, le sénateur Jérôme Durain, président délégué pour le Bangladesh, a annoncé que ce forum pourrait avoir lieu en octobre 2019.



La délégation avec M. AK Abdul Momen, ministre des Affaires étrangères

Lors d'un échange à la résidence avec des représentants d'entreprises françaises ou multinationales, la délégation a pu mesurer l'optimisme des Français – parfois installés de longue date – face aux opportunités d'affaires au Bangladesh malgré une certaine lucidité concernant les difficultés que l'on peut rencontrer, notamment du fait d'un recours frileux à l'emprunt et de la lenteur des projets.

B - Une économie en plein essor soucieuse d'être socialement plus responsable

Lors des entretiens économiques et des visites d'entreprises de textile et de traitement des eaux, les sénateurs ont clairement perçu la prise de conscience croissante de la nécessité de respecter les normes sociales et

environnementales, mais aussi les normes de sécurité dans l'activité économique.

Les sénateurs ont constaté que le souvenir de l'accident du Rana Plaza (effondrement en 2013 d'un immeuble abritant plusieurs entreprises textiles, qui fit plus de 1 100 morts) était très présent, ravivé par l'incendie survenu quelques jours avant leur arrivée à Dacca dans un entrepôt de produits chimiques, causant la mort de plus de 70 personnes.

Après ce drame, les principaux acheteurs de produits textiles bangladais ont créé deux organismes, Accord (européen) et Alliance (américain), chargés de réaliser un audit des conditions de sécurité et de travail dans les entreprises bangladaises de ce secteur stratégique qui représente 83 % des exportations. Sur les quelque 4 000 entreprises du secteur, environ 2 000 seraient supervisées par Accord et 1 500 par Alliance.

Ainsi que l'a expliqué à la délégation **M. Amirul Haque Ain, représentant de la National Garment Workers Federation (NGWF)**, importante organisation syndicale dotée de quelque 88 000 adhérents pour un secteur qui représente environ 4,2 millions de travailleurs, les propositions de mise à niveau que les deux organismes ont formulées ont commencé à être mises en œuvre après négociation avec les employeurs et les organisations syndicales. Si certaines entreprises ont engagé les transformations requises, d'autres n'ont pas encore réalisé les investissements nécessaires. Il semblerait que les organisations patronales aient obtenu qu'Alliance cesse ses activités, tandis qu'Accord cherche à prolonger sa mission de quelques mois. Malgré les résistances et si la situation est loin d'être totalement satisfaisante, le bilan de ces audits serait néanmoins positif.

La délégation a pu échanger avec la présidente du parlement de ces problématiques de sécurité incendie et de l'effectivité du respect des normes dont les principaux enjeux sont la sécurité du personnel et la préservation du patrimoine historique de la capitale et le développement de son attractivité touristique. Concernant les normes sociales, Son Exc. Mme Marie-Annick Bourdin, ambassadrice de France, a souligné l'importance de la décision de la Haute Cour sur la prolongation de la mission d'Accord.

1. Visite de l'entreprise textile Vertex

A cet égard, la visite à Hemayetpur de **l'entreprise Vertex** (4 200 employés), en présence du représentant de Carrefour en charge de la responsabilité sociale et environnemental (RSE), a permis aux

sénateurs de constater les transformations engagées sous l'égide du consultant Accord : mise en place d'instances de représentation du personnel, développement du dialogue social, rénovation des équipements anti-incendie, et création d'un dispensaire médical, d'une crèche pour les enfants du personnel (obligatoire dès lors qu'il y a plus de 50 salariés) et d'un magasin offrant des produits de base à prix coûtants.

Présent lors de la visite, le représentant d'Accord a annoncé que la certification de Vertex aurait probablement lieu en mars, après d'ultimes contrôles.



Visite de l'atelier de l'usine de textile Vertex

Lors d'un échange en présence de la direction de l'entreprise avec des représentants du personnel, les sénateurs ont pu constater l'effectivité de la mise en place d'une forme de dialogue social, attestant de la volonté des dirigeants de le favoriser alors que de nombreuses entreprises n'ont pas encore franchi le cap, craignant que cela n'active les ressorts d'une mobilisation sociale accrue.

La délégation sénatoriale a observé avec intérêt les évolutions en cours, celles-ci résultant notamment des dispositions de la loi française du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

La NGWF plaide néanmoins en faveur d'une poursuite de l'amélioration des conditions de travail et d'un doublement du salaire minimum (8 000 taka / mois soit 85 € environ). Son représentant, M. Amirul Haque Ain, a émis le vœu que les associations de consommateurs occidentales continuent de faire pression sur les donneurs d'ordre afin qu'ils acceptent de payer des prix plus justes permettant de mieux rémunérer les travailleurs.

Il a également déploré les conditions strictes imposées par la loi bangladaise relative à la création des syndicats, qui impose un seuil minimum d'adhérents de 20 % des employés. Selon lui, la liberté syndicale ne serait pas assurée, 11.500 ouvriers ayant été licenciés

après les manifestations du mois de janvier et plus de 3 000 ayant été inculpés dans le cadre de 35 plaintes déposées par les employeurs, pour vol, incendie ou violences.

2. Visite de l'usine de traitement des eaux de Saidabad

La délégation a visité les usines de traitement de l'eau de Saidabad I et II, d'une capacité cumulée de 450.000m³/jour : la première phase a été réalisée par Degrémont sur financement du gouvernement français et ouverte en 2002 ; la seconde, sur crédits danois par la filiale danoise de Degrémont, en 2012. Suez a signé un contrat d'assistance technique pour 3 ans, Les deux stations sont opérées par la régie des eaux de Dacca (Dhaka Wasa) dont le directeur exécutif a participé à l'ensemble des échanges. Il a souligné son attachement à la coopération française et européenne et la qualité de leur engagement dans ce secteur, faisant référence en particulier au projet de Gandharbpur 450.000m³/jour confié à Suez-Véolia, pour 2021 et au projet en cours de Saidabad III. Il a estimé que les deux stations existantes et une station construite avec les Chinois (450.000m³) satisfaisaient actuellement les besoins des 17 millions d'habitants de Dacca.



Usines de traitement de l'eau de Saidabad

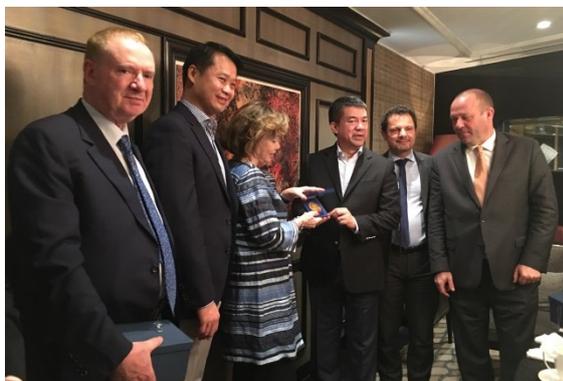
Ont été notamment évoquées les problématiques de la recherche d'alternative à l'étiollement des nappes phréatiques par des prises d'eau de surface dans les rivières autour de Dacca ; l'aggravation de leur pollution qui affectera les deux futurs projets avec l'industrialisation, mais également l'accaparement des rives ; les difficultés récentes rencontrées par le projet d'adduction d'eau aux foyers individualisés dans les bidonvilles de Dacca, financés par l'Union Européenne en gestion déléguée à l'Agence Française de Développement (avec l'ONG *Eau et Vie* et des ONG bangladaises). Le directeur exécutif de Dhaka WASA a *in fine* réitéré son espoir de voir l'AFD s'engager sur des projets d'assainissement.

III. Philippines : les élections de mi-mandat, une échéance majeure pour le Président Duterte

Du 1er au 3 mars, la délégation s'est rendue à Manille et dans la province d'Aklan aux Philippines. Ce déplacement a permis aux sénateurs de rencontrer trois de leurs homologues philippins, notamment Aquilino Pimentel qui fut président de la haute assemblée de 2016 à 2018, et de s'entretenir avec le vice-ministre des affaires étrangères des Philippines. Ils se sont également rendus dans la zone touristique de la province d'Aklan, à l'invitation de la sénatrice Legarda, présidente du groupe d'amitié France-Philippines du Sénat philippin, afin de s'informer sur l'exercice présenté comme exemplaire de réhabilitation de l'environnement de l'île de Boracay.

A – Élections générales de mi-mandat : des scrutins décisifs

Au cours de leur visite à Manille, les sénateurs ont tout d'abord participé à un déjeuner de travail à l'invitation de deux de leurs homologues du Sénat philippin, M. Aquilino Pimentel III, ancien président du Sénat (2016-2018) et M. Sherwin Gatchalian, président des commissions des affaires économiques et de l'énergie, tous deux membres du groupe d'amitié Philippines-France.



La délégation avec les sénateurs Gatchalian et Pimentel

Au menu des échanges, les élections de mi-mandat qui se sont tenues le 13 mai) et devaient donner lieu au renouvellement de la Chambre des Représentants, de la moitié du Sénat (12 sièges sur 24) ainsi que des 81 gouverneurs et d'environ 1 600 élus locaux et municipaux. Échéance majeure, susceptible de remettre en cause les équilibres au Sénat, lequel a fait jusqu'à présent obstacle à l'adoption de certains projets de loi soutenus par le Président Duterte : le rétablissement de la peine de mort, l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale ou encore l'introduction

d'un système fédéral. M. Pimentel, qui était concerné par cette élection, a été réélu tandis que le sénateur Gatchalian qui doit conserver son siège jusqu'en 2022 a manifesté son intérêt pour présider le groupe d'amitié Philippines-France.

Avec la totalité des douze sièges remportés par la majorité présidentielle, les élections sénatoriales ont conforté politiquement le Président Duterte. La sénatrice sortante Cynthia Vilar, qui faisait partie de la délégation qui s'est rendue à Paris en 2017, est sortie très largement en tête du scrutin. Le groupe d'amitié suivra avec attention le renouvellement du Sénat philippin, en particulier l'élection de son nouveau président ainsi que du président du groupe d'amitié Philippines-France, la sénatrice Loren Legarda, qui ne pouvait se représenter au Sénat pour un troisième mandat, ayant été élue députée à la Chambre des représentants.

Au cours d'un entretien avec le **vice-ministre des affaires étrangères, M. Enrique Manalo**, la délégation sénatoriale a souligné l'excellence des relations bilatérales entre les deux pays ainsi qu'entre l'UE et l'ASEAN. La lutte contre le changement climatique, les efforts de l'ASEAN pour résoudre la crise des Rohingyas au Myanmar et l'accueil d'une partie de cette population dans les pays voisins dont les Philippines, la lutte contre le terrorisme ainsi que le processus de paix dans la région de Mindanao au sud de l'archipel ont également fait l'objet de larges échanges de vues.



Entretien avec le vice-ministre des affaires étrangères, M. Enrique Manalo

B – La lutte contre la pauvreté : le mal pris à la racine par les ONG en charge de la petite enfance

Après une courte visite à l'Alliance Française de Manille pour le vernissage de l'exposition « *Considerata* », la délégation s'est entretenue avec Paul-Louis Heussaff, conseiller consulaire aux Philippines et a participé ensuite à un dîner de travail en présence des représentants d'ONG chargées de la prise en charge des enfants des rues (associations

ASAMAE, Virlianie) et de l'assistance aux populations en situation de crise humanitaire (ACTED qui est notamment active dans la région troublée de Mindanao). De ces échanges, il ressort la situation de grande détresse dans laquelle vivent de nombreux enfants des rues : loin du système éducatif, livrés parfois à la prostitution, de plus en plus présente sur les réseaux sociaux, avec des défis sanitaires importants. La présidente du groupe d'amitié Philippines-France, Loren Legarda, alors également présidente des commissions en charge du changement climatique, des finances et des affaires étrangères du Sénat philippin, a d'ailleurs confié à la délégation sa très vive préoccupation à ce sujet, affirmant que la question de la pauvreté constituait la première priorité de son action politique.

C – La protection de l'environnement au cœur de la visite organisée par la Sénatrice Loren Legarda dans la province d'Aklan

À l'invitation de la sénatrice Loren Legarda,, la délégation sénatoriale s'est rendue dans la Province d'Aklan (Visayas occidentales).



Présentation du projet de réhabilitation de l'île de Boracay par les acteurs locaux et économiques

Mme Loren Legarda, a notamment joué un rôle majeur pour assurer la ratification par les Philippines de l'Accord de Paris contre le changement climatique. Durant ce déplacement dans cette province à vocation touristique, les sénateurs français se sont entretenus avec des représentants des ministères de l'environnement, de l'intérieur et du tourisme philippins, qui ont présenté le programme de réhabilitation et de protection de l'île de Boracay voulu par le gouvernement philippin et par les autorités locales afin de développer un tourisme durable, respectueux de l'environnement. Pour mémoire, cette île avait été fermée aux touristes pendant six mois (d'avril à octobre 2018), pour permettre la réalisation des travaux nécessaires à sa réhabilitation (gestion des déchets, nettoyage des plages, traitement de l'eau, etc.).

Malgré le coût économique élevé que cela représentait, la délégation a salué la volonté politique qui a conduit le Gouvernement à fermer cette île pendant 6 mois afin d'en assurer la pleine réhabilitation dans les meilleures conditions et de fixer de nouvelles règles limitant l'afflux des touristes et assurant la promotion de comportements plus respectueux de l'environnement et propres à préserver la beauté du site.

*

Au terme d'une mission dense et riche en échanges, la délégation a appelé de ses vœux la poursuite des bons contacts engagés avec les Parlements de Singapour, du Bangladesh et le Sénat philippin.

La visite d'une délégation de députés singapouriens au mois de juin ainsi que l'organisation d'un Forum économique franco-bangladais à l'automne au Sénat et l'invitation d'une délégation du Sénat philippin montrent cette volonté du groupe d'intensifier les relations interparlementaires avec ces pays.

Composition de la délégation

| | | | |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
| Mme Jacky DEROMEDI Présidente du groupe Sénateur des Français établis hors de France (Les Républicains) | M. Simon SUTOUR Président délégué pour les Philippines Sénateur du Gard (Socialiste et républicain) | Philippe MOUILLER Vice-président du groupe d'amitié Sénateur des Deux-Sèvres (Les Républicains) | M. Jérôme DURAIN Président délégué pour le Bangladesh Sénateur de la Saône-et-Loire (Socialiste et républicain) |

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_609.html